



# Communiqué

## Stop au mépris des Policiers Municipaux

Le 6 avril 2021, une délégation a été reçue en visioconférence par le conseiller fonction publique de la ministre Amélie DE MONTCHALIN, Monsieur CLEDIERE Guillaume.

Après avoir fait un état des lieux général de la profession, nous nous sommes exprimés clairement sur nos revendications sociales.

Le représentant du ministère de la transformation et de la fonction publiques, nous a confirmé que certaines choses sont à l'arbitrage et nous a donné des pistes de réflexion.

Pour **F**orce **O**uvrière Police Municipale, le compte n'y est pas du tout, cela serait un grand mépris pour la profession que de nous donner des miettes, au vu de notre engagement et de notre professionnalisme au quotidien.

Nous lui avons clairement fait part que nous souhaitons une concertation tripartite entre le gouvernement, l'association des Maires de France et les Organisations Syndicales et ouvrir des négociations d'un agenda social, à l'initiative du gouvernement.

Pour **F**orce **O**uvrière Police Municipale, cela est clair, obligation de l'Indemnité Spéciale de Fonction obligatoire à 25 %, comptant dans le calcul de la retraite et la bonification dite « du 1/5ème ».

Au vu de notre mécontentement, Monsieur CLEDIERE, s'est engagé à revenir vers nous d'ici la fin du mois pour un autre échange et nous apporter des réponses.

**Pour **F**orce **O**uvrière Police Municipale, l'heure n'est plus à la concertation, mais à l'ouverture d'un agenda social...**

**Les Secrétaires Généraux**

**Christophe LEVEILLE – Ludovic DURAND**